

DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

en région

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapporteur :

Henri DOU

Section prospective

Séance Plénière du 20 décembre 2017

Réinventer l'Action Publique pour et par la société civile.

Les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication ont permis une diffusion spectaculaire de l'information. L'enjeu central de nos sociétés développées n'est plus d'obtenir des données mais plutôt de savoir comment les exploiter pour prendre les bonnes décisions stratégiques.

En plus de cet objectif propre à l'intelligence économique, l'intelligence territoriale revêt une dimension supplémentaire qui fait du territoire un moteur de développement, avec ses projets, l'implication de ses acteurs, leurs expertises et leurs coopérations, au service d'un développement territorial équilibré et durable.

Le CESER est parti du principe que la collectivité régionale a un rôle à jouer dans le fait de redonner une place, dans ses politiques publiques, aux territoires, aux acteurs, aux initiatives locales... sans lesquels elle ne serait pas. En outre, la complexité et l'interdépendance des problèmes de développement territorial demandent une approche différente de l'Action Publique.

Dans un contexte général d'interrogations et de mutations, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les nouvelles cultures de développement territorial, comme l'intelligence territoriale dans ses différentes composantes, peuvent être autant d'opportunités de ruptures et d'innovations dans les politiques publiques.

"L'intelligence territoriale est pour le CESER, la capacité des décideurs et des acteurs d'un même territoire à capitaliser sur l'ADN de celui-ci pour développer son dynamisme et construire un projet d'avenir original et collaboratif (cf. notions d'anticipation et d'inventivité).

C'est une mise en synergie et en perspective de projets locaux, dans une logique de reliance, de développement durable et de bien-être. Elle suppose un attachement au vivre ensemble, des ressources locales, une ambition, des acteurs organisés au travers d'une gouvernance participative, des outils de connaissance du territoire, un réseau numérique".

Le CESER a retenu les conditions suivantes qui concourent à réinventer l'Action Publique :

- 1) L'humain à replacer au centre des préoccupations régionales.
- 2) La mise en place d'un diagnostic territorial dynamique, partagé, et un travail structuré autour de la donnée et de la diffusion de l'information.
- 3) L'accentuation de la prospective stratégique.
- 4) Une volonté politique, l'élaboration d'une stratégie, d'un plan d'actions et de projets opérationnels concrets.
- 5) La mise en place généralisée de la concertation voire de la co-construction de projets et la professionnalisation des acteurs (citoyens, agents publics, élus).
- 6) La déclinaison territoriale de l'action publique (cf. choix du bassin de vie).
- 7) La prise en compte des initiatives du territoire et la sécurisation des acteurs, notamment ceux du milieu associatif.
- 8) Le développement de la culture de l'entrepreneuriat, les expérimentations, l'essai-erreur.
- 9) Des possibilités de financement complémentaires, des financements alternatifs, le levier de la Commande publique.
- 10) Une nouvelle gouvernance participative (au niveau institutionnel, au niveau des projets).
- 11) Le développement durable comme cadre vertueux de l'Intelligence territoriale.
- 12) La prise de recul quant à certains courants novateurs qui ne sont pas la garantie d'un développement territorial harmonieux (ex. : le tout high tech).



LES PROPOSITIONS

du CESER Paca

Préconisations pour que la région devienne un territoire « intelligent », favorisant l'émergence de projets

Pour un engagement politique fort

➤ Afficher un engagement politique explicite en faveur de l'association de la société civile dans les politiques publiques régionales (dans les schémas cadres régionaux, dans le partenariat et les projets avec le CESER et les conseils de développement,).

Pour faire société autour de la recherche du Bien Commun

- Redonner confiance aux acteurs, retrouver le sens du collectif et de l'engagement citoyen (éthique et valeurs).
- Respecter des principes du développement durable (pour l'économie, le social, l'environnement).
- Rechercher la cohésion sociale.

Pour l'écoute des territoires, la reconnaissance et la pérennisation de leur expertise

- Faire connaître les initiatives des territoires (cf. "les appels à porter à connaissance")
- Sécuriser les acteurs (notamment les associations avec des conventions pluri-annuelles...).

Pour un diagnostic partagé qui soit le socle de la définition d'une stratégie

- Faire des liens entre les données, mettre en réseau les différents observatoires, avoir une stratégie qui réponde au diagnostic (ex : sur le foncier agricole).

Pour une Open Data et un partage des données au service des citoyens

- Des données de territoire structurées qui aident à l'émergence de projets avec une plus-value concrète pour les citoyens.

Pour une gouvernance participative

- Au niveau institutionnel, promouvoir le dialogue social territorialisé (CTAP, conférences territoriales, partenariat avec le CESER et les conseils de développement).
- Au niveau des projets : intégration horizontale des acteurs, approches transversales et coopératives, et décloisonnements au sens large (des services, secteur privé/public, hiérarchique...), mutualisation des moyens, pilotage des ressources humaines respectueux des personnes...
- Dédier des moyens humains et financiers et mettre en pratique des procédures et des outils de consultation des acteurs voire de co-construction des politiques publiques (Conférences citoyennes, cafés-débats ; contrats de territoire engageant chacun des acteurs...).

Pour des financements innovants et complémentaires

- Elaborer une ingénierie financière à partir de nouvelles possibilités de financement : mécénat, business angels, crowdfunding, économie collaborative, Commande publique régionale et marchés publics...

Pour de l'information, de la formation, de la professionnalisation des acteurs (citoyens, agents publics, élus)

- Démocratiser l'accès à l'information pour le citoyen.
- Former les agents publics au mode projet, au design public, aux méthodes de concertation et les élus à l'intelligence territoriale.
- Créer une culture commune autour du développement territorial et de l'évaluation.
- Créer un réseau d'ingénierie sociétale territoriale.

Pour plus d'opérationnalité

- Décliner la stratégie en plans d'actions et projets opérationnels concrets sur l'échelle du bassin de vie.
- Expérimenter les projets avec des partenaires extérieurs, accepter l'essai-erreur.

Pour favoriser l'émergence de communautés de projets

- Stimuler la capacité de mobilisation, le désir d'entreprendre (soutien aux associations, à l'ESS, aides à la création d'entreprises, innovantes ou artisanales, à vocation sociale ; accompagnement de l'économie collaborative et numérique).
- Participer à la construction d'écosystèmes locaux et à la constitution de réseaux, de clusters qui facilitent les interactions entre acteurs (synergies public/privé, collaborations industrie/recherche).
- Se doter "d'agents d'intermédiation" formés, et chargés d'organiser les coopérations entre acteurs et projets (cf. le référentiel du développeur économique comme "animateur de communautés d'expertises").

Pour renforcer la prospective régionale

- "Le présent doit être la conséquence du futur !"
- Etre à l'écoute des signaux faibles et des risques de rupture (locaux, nationaux, internationaux), analyser les domaines d'intérêts, afin de se situer dans l'anticipation.

CONCLUSION

Le CESER souhaite retrouver un « désir d'Action publique » au sein de la région. L'étude de ce nouveau concept d'intelligence territoriale a permis d'identifier les leviers pour envisager l'avenir différemment. Parmi ceux-là, en priorité :

- 1) Reconnaître le CESER comme « tête de réseau » représentative de la société civile, le consulter et l'impliquer dans toute démarche ou événement stratégique pour la collectivité.**
- 2) Capitaliser sur l'identité et les atouts de la région et repérer les « compétences rares » du territoire afin d'y avoir recours pour son développement (ex : via un annuaire de "personnes ressources").**
- 3) Mettre en œuvre une gouvernance participative responsable (cf. avec un engagement contractuel) où les projets font l'objet d'un monitoring en continu : pour la conception, le suivi et l'évaluation, et où l'essai-erreur est perçu positivement.**
- 4) Généraliser l'information, la formation et la professionnalisation des acteurs quels qu'ils soient : citoyens, agents publics et élus (au mode projet, au Design public, aux méthodes de concertation, à l'évaluation, et à l'intelligence territoriale).**

Aussi, un partenariat renforcé entre CESER, conseils de développement et Conseil régional permettrait de redonner une place à la société civile et donc une plus grande légitimité et une meilleure adhésion aux politiques publiques régionales».